

Bref exposé

***“Plaidoyer des membres des  
familles concernées”***

Antonia Biedermann

Comité CPD  
Comité VEV-DAJ  
Co-présidente Elternselbsthilfe Basel

Berne, le 15 octobre 2002

**Antonia Biedermann, Berne/Bâle**

Est membre du comité de la CPD et co-présidente de l'association Elternselbsthilfe Basel ([www.elternselbsthilfe.ch](http://www.elternselbsthilfe.ch)), une association d'entraide de parents concernés de Bâle, Antonia Biedermann est également membre du comité de la fédération des associations des parents concernés par la toxicomanie (Verband der Eltern- und Angehörigen-Vereinigungen Drogenabhängiger VEV-DAJ ([www.daj.ch](http://www.daj.ch))).

**Contact:**

Antonia Biedermann

Email: [adbiedermann@bluewin.ch](mailto:adbiedermann@bluewin.ch)

**Messages-clés :**

- Ces dix dernières années, la situation des toxicomanes s'est nettement améliorée grâce à une multitude de mesures relevant de la thérapie et de l'aide à la survie.
- La vie des personnes toxicomanes demeure néanmoins difficile. La sortie de la dépendance est toujours un long parcours.
- Nous souhaitons que les offres d'assistance soient ancrées dans la loi et ultérieurement développées. Nous attendons beaucoup de la nouvelle Loi sur les stupéfiants.
- Nous ne comprenons pas pourquoi la maladie des membres de nos familles devrait aller de pair avec des poursuites. La maladie est déjà suffisamment lourde à porter. Les poursuites par la police de la consommation due à la

dépendance rendent la situation de la personne toxicomane ainsi que des membres de sa famille encore plus difficile (stress, amendes, dettes, prison), et ne contribuent aucunement au rétablissement de la personne concernée.

- Nous souhaitons qu'à l'avenir la police n'entame des poursuites que lorsque cela s'avère nécessaire pour protéger la population, pour empêcher la formation de scènes ouvertes ou pour combattre la criminalité organisée.